

SYNDEX
ENGAGÉ DANS
LA FORMATION
DES ÉLUS



> Référent du CSE en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

>>> Une formation pour découvrir comment exercer son rôle de représentant du personnel dans la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.



- **Savoir identifier les situations d'agissements sexistes et de harcèlement sexuel dans l'entreprise**
- **Savoir accompagner les victimes et informer les salarié·e·s**
- **Formuler des propositions de prévention**

> Référent du CSE harcèlement sexuel et agissements sexistes

Réf. EXP-104

1 jour

450 €/p. en inter

Intra sur devis

Informations :

> Votre bureau Syndex

> 01 44 79 13 00

> contact@syndex.fr

PUBLIC

▶ Référent CSE, membre du CSE

PRÉREQUIS

▶ Formation accessible à tout élu, quelle que soit sa formation initiale

MOYENS PÉDAGOGIQUES

▶ Cas pratiques, jeux de rôle
▶ Quizz, QCM

SUIVI ET ÉVALUATION

▶ Évaluation des acquis en cours et à l'issue de la formation



LE **plus**
SYNDEX

Des cas réels pour appuyer la formation

Retours d'expériences et échanges de pratiques

Programme

Savoir identifier les situations de violences sexistes et sexuelles

- Définitions juridiques : agression sexuelle, harcèlement sexuel, agissements sexistes, etc.
- Exemples de situations concrètes de violences sexistes et sexuelles au sein de l'entreprise.

Connaître les moyens d'action du référent

- Faciliter et recueillir la parole des victimes.
- Quelles sont les actions à mettre en place au sein de l'entreprise ?
- Saisir et se servir de l'instance CSE sur ces questions.
- Les moyens d'actions juridiques individuels et collectifs : le droit d'alerte du CSE et des délégués du personnel en cas d'atteinte aux droits des personnes, à leur santé physique ou mentale, l'expertise risque grave, le droit de retrait.
- Connaître les acteurs internes et externes.

Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail (en individuel, groupe et sous-groupe)

Programme personnalisable pour les formations en intraentreprise



Pour connaître nos dates et lieux : rdv sur www.Syndex.fr

**Syndex
certifié !**



SYNDEX - SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE - EXPERT AGRÉÉ CHSCT et CSE
ORGANISME DE FORMATION DÉCLARÉ SOUS LE n°11753183775
22, rue Pajol - CS 30011 - 75876 Paris cedex 18 - Tél. 01 44 79 13 00 - www.syndex.fr

Syndex, Service Communication-Documentation - Illustrations : Guf, Janvier 2020.
Ne pas jeter sur la voie publique